



NATION  
huronne-wendat

Wendake, 16 juillet 2020

## AVIS À LA POPULATION

Kwe à tous,

En cette période de déconfinement, nous tenons à vous rappeler les consignes suivantes :

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes;
- Respecter la distanciation sociale de 2 mètres;
- **Le port du couvre-visage sera obligatoire** à partir du 18 juillet 2020, dans les lieux publics fermés ou partiellement fermés comme :
  - Les commerces de détail et les entreprises de services;
  - Le Centre de Santé Marie-Paule-Sioui-Vincent;
  - Dans le hall d'entrée, une aire d'accueil ou un ascenseur d'un édifice à bureaux;
  - Le CDFM et l'École Wahta' à l'exception des salles de classe;
  - Les lieux où sont offerts des activités ou des services de nature culturelle, sportive ou de divertissement. Par exemple : Complexe sportif Desjardins de Wendake, Station-service de Wendake, etc.
- **Rassemblements intérieurs et extérieurs autorisés.** Toujours garder un 2 mètres de distance pour les personnes n'habitant pas à la même adresse, les rassemblements extérieurs doivent être favorisés.
  - Rassemblement **intérieur public**, une limite de **50 PERSONNES** est autorisée;
  - Rassemblement dans un **lieu privé** : maximum de 10 personnes issues d'un maximum de 3 ménages.

Comité multidisciplinaire COVID-19  
Conseil de la Nation huronne-wendat